

Un nouveau souffle pour bien vivre à Saint-Jean-de-Boiseau

Juin 2021

Peut mieux faire

Nous sommes régulièrement étonnés des arguments donnés par le Maire et des élus majoritaires pour justifier leurs manquements :

- nous associer à des projets auxquels nous n'avons pas été associés voire auxquels nous n'adhérons pas (la Poste, antenne 4/5 G, commission enfance-jeunesse...). Explication : une maladresse.

- pas d'affichage, ni de mise en ligne dans le respect de la loi des compte-rendus du conseil municipal. Explication : axe d'amélioration.

- non respect répété de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal. Explication sur le budget 2021 non présenté avant dans toutes les commissions : c'est le début de mandat, ils feront autrement la prochaine fois.

- « oublis » de nos interventions dans des compte-rendus de commission. Explication : c'est bien noté...

- pas d'envoi de dossier préparatoire avant des commissions. Explication : les dossiers ne sont pas prêts 8 jours avant.

- sous-information sur les évolutions urbaines à court terme. Explication : tout est dans le PLUM et le PLH.

- absence - avant notre demande - de compte-rendu écrit du groupe de travail sur la nouvelle école. Explication : est ce bien nécessaire puisque vous y étiez représentés ?

- les inondations, l'eau jaune. Explication : c'est Nantes Métropole...

- promesse électorale de cantine à 1 € pour les familles à bas revenus. Explication : on le fera...

Nous comprenons bien que les approximations, les maladroites répétées et les promesses d'amélioration ne coûtent pas cher.

Le Maire est élu municipal depuis 1985, 3^{ème} mandat de maire et de vice-président de la Métropole. Les adjoint.e.s en sont au moins à leur deuxième mandat d'élu sauf un.

Observations générales sur la « première » année de mandat : des ratés malgré des initiatives intéressantes, des progrès sont attendus.